# Le marais de Boistray

## Révision du second plan de gestion
## Programme 2011-2015 en faveur de la biodiversité

# Un programme de gestion pour préserver la biodiversité

**La biodiversité** *constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme… Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

**Le plan de gestion** *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN), en concertation avec les acteurs du territoire. Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

**Le comité de pilotage** *est un lieu d'échanges où chacun des membres (commune, département, région, chasseurs, pêcheurs, naturalistes…) participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel.*

**La gestion d'un site** *est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger…Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

# Intervenir sur le marais de Boistray

Le marais de Boistray se trouve au nord du département du Rhône, dans le Val de Saône, sur les communes de Saint-Georges-de-Reneins et Arnas.

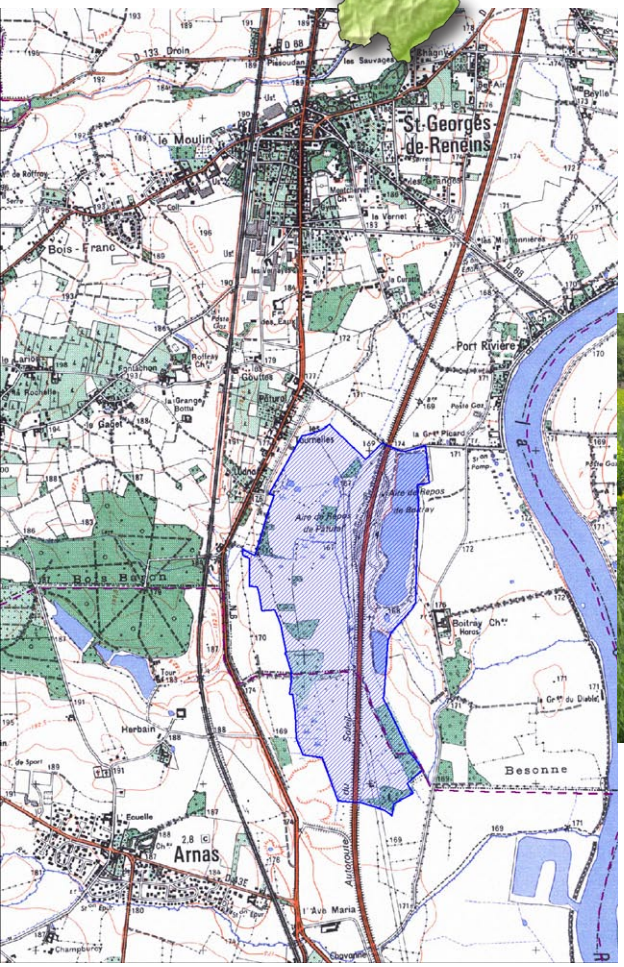


## Origine du projet

C'est en 1995, avec la réalisation du Schéma de vocation écologique et paysagère de la commune de Saint-Georges-de-Reneins, que l'intérêt du marais de Boistray a été mis en évidence. Conduite par le CREN, à l'initiative de la Commune et du Département du Rhône, cette étude a permis de matérialiser et de localiser les enjeux de conservation.

Inscrit au réseau des espaces naturels sensibles du Département, le marais de Boistray (120 ha) représente l'une des plus vastes zones humides préservées du Rhône et abrite de nombreuses espèces rares et protégées. Cette singularité du marais, dans un contexte global de disparition des zones humides, a été reconnue *via* son intégration au réseau écologique européen Natura 2000, "Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône aval".

Afin de valoriser ces richesses, dès 1996, un document de planification définissant des objectifs et des opérations de gestion a été proposé, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. S'en sont suivis plusieurs opérations de restauration et le retour de pratiques traditionnelles de gestion, comme le pâturage et la fauche des prairies humides. Ces travaux ont été réalisés grâce au soutien financier de la Commune de Saint-Georges-de-Reneins, du Département du Rhône, de la Région Rhône-Alpes, de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse et de l'Etat.

L'euphorbe des marais, une espèce protégée en région Rhône-Alpes, fleurit abondamment sur le site dès le mois de mai

# Une histoire d'hommes

## Des prairies de fauche et des pâtures

Annuellement, différents secteurs du marais sont fauchés.

La gestion du marais de Boistray, réputé pour l'abondance des brochets qui venaient y frayer, était avant tout liée à l'activité de la Saône. La fréquence et l'importance des inondations constituaient des contraintes qui ont cantonné l'exploitation du marais à des pratiques agricoles extensives de fauche et de pâturage, en période de basses eaux.

Avec la construction de l'autoroute A6 à la fin des années 60, puis la mise à grand gabarit de la Saône dans les années 70, une partie du marais de Boistray a été déconnectée du lit majeur de la Saône et la ligne d'eau rabaissée de 80 cm. Cette baisse du niveau de la Saône a eu pour conséquence de limiter la fréquence des inondations et de favoriser un plus grand drainage du marais. A cela s'est ajouté un abandon progressif des pratiques d'entretien du marais, motivé par la faible rentabilité des parcelles exploitées. Laissé en libre évolution, le marais s'est peu à peu embroussaillé, favorisant les bosquets de saules aux dépens des prairies humides.

Peu fréquenté, le marais est aujourd'hui parcouru par les chasseurs de deux sociétés locales de chasse qui y prélèvent sangliers, chevreuils et bécassines. Cette activité correspond à un usage traditionnel du marais et contribue à l'entretien du site.

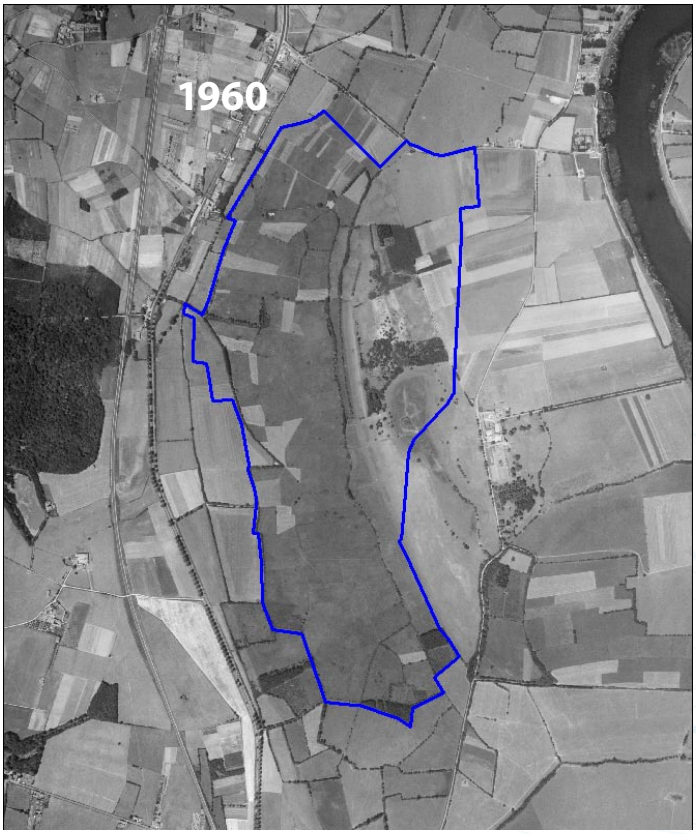


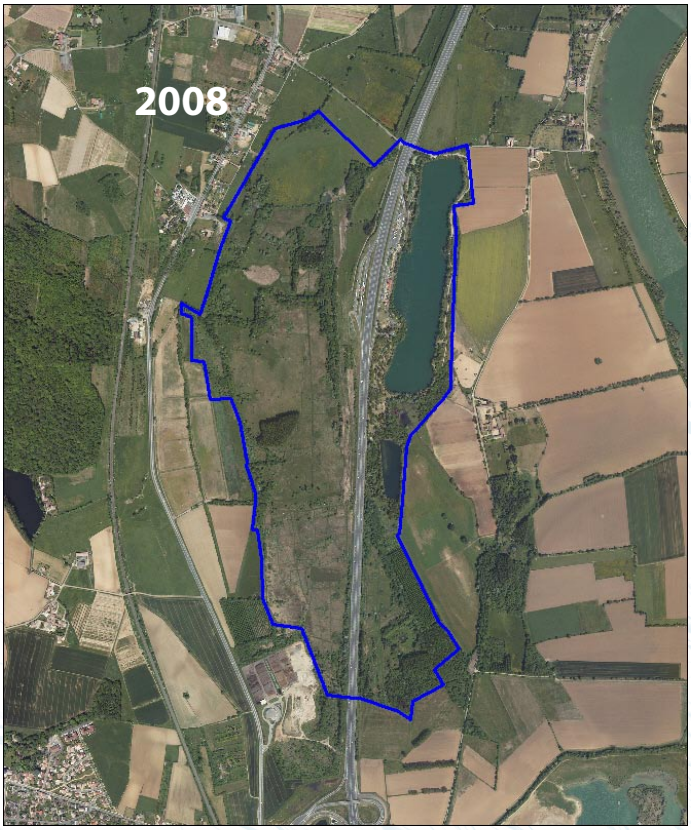


Le marais de Boistray en 1960 et en 2008.
La comparaison des photos aériennes permet de visualiser les aménagements importants qui ont modifié le fonctionnement du marais de Boistray.

# Un patrimoine naturel exceptionnel

Mosaïque de milieux associant prairies humides, roselières, réseau de mares, fourrés arbustifs et boisements alluviaux, le marais de Boistray doit sa richesse à la complémentarité des habitats naturels qui le composent.

## Des milieux ouverts riches et diversifiés

En forte régression, menacées par l'intensification des pratiques agricoles, les prairies et roselières du marais de Boistray concentrent la plupart des espèces végétales protégées. Ces milieux herbacés ouverts sont dominés par les laîches, des herbes dures et coupantes adaptées à une longue période d'immersion ; elles forment la cariçaie. Le marais compte également des zones de hautes herbes et de roseaux (mégaphorbiaie et phragmitaie). Cette végétation fournit les ressources nécessaires au maintien de nombreuses espèces animales, comme le cuivré des marais.

Le cuivré des marais, un papillon protégé au niveau européen.

La rousserolle effarvate installe son nid dans les roseaux.

## Des mares et boisements accueillants

Complémentaires des milieux ouverts, les mares, fossés et boisements alluviaux représentent des zones de refuge, de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces. Cette diversité s'exprime par exemple par la présence d'espèces sensibles, comme les amphibiens (grenouille, triton). Or, avec la diminution des phénomènes de crues et la transformation des boisements en plantations de peupliers, ces milieux ont fortement régressé en Val de Saône. La conservation de ces éléments représente donc un enjeu fort du marais de Boistray.

Le triton crêté affectionne les mares ensoleillées, profondes et riches en végétation.

Le Robert-le-diable, un papillon associé aux lisières et bois clairs, apprécie les ressources fournies par l'abondante floraison de la salicaire commune.

***Le marais abrite de nombreuses espèces inféodées aux zones humides comme par exemple l'orthétrum à stylets blancs (à gauche) et la libellule déprimée (ci-dessous).***

# OBJECTIFS DE GESTION

## Un projet pour les cinq années à venir

Faute d'entretien, les milieux ouverts sont progressivement envahis par les saules.

**Initié dès 1996, le projet de préservation du marais de Boistray a, dans un premier temps, été confronté à un impératif de reconquête des milieux ouverts humides. Ces opérations ont été planifiées lors de la rédaction du premier plan de gestion, couvrant la période 1996-2000. Ensuite, pour la période 2003-2008, un deuxième plan de gestion, dans la logique et la continuité du précédent, a été proposé et mis en œuvre.**

**Aujourd'hui, avec le troisième plan de gestion (2011-2015), la vie du site s'inscrit dans celle plus large du Val de Saône. En ce sens, tout en poursuivant les opérations d'entretien et de suivi des milieux naturels, une meilleure compréhension du fonctionnement du marais et de son rôle vis-à-vis des espèces y transitant est recherchée.**

**Les six objectifs du présent plan de gestion sont les suivants :**

**1 Conserver, voire accroître, l'intérêt patrimonial des milieux herbacés humides.**

**2 Restaurer et maintenir les milieux aquatiques annexes.**

**3 Conserver la richesse écologique des pelouses sèches sableuses.**

**4 Maintenir ou améliorer la qualité des boisements alluviaux.**

**5 Sensibiliser et informer le public.**

**6 Conserver, voire accroître, la fonctionnalité du marais.**

## Conserver la valeur patrimoniale des milieux ouverts

Au coeur du marais, la grande cariçaie concentre de nombreux enjeux de conservation.

Avec l'abandon des pratiques traditionnelles de gestion, les milieux ouverts du marais de Boistray ont tendance à être colonisés par les arbres et arbustes, notamment les saules. Bien que naturel, ce processus d'embroussaillement, s'il se généralise à l'ensemble du marais, menace la coexistence de nombreuses espèces.

Afin de maintenir la diversité du marais, un retour des pratiques traditionnelles de gestion a été initié dès 1997. En ce sens, deux parcs de pâturage, d'environ 10 hectares chacun, ont été mis en place et un partenariat avec un agriculteur de la commune engagé. Depuis, ces surfaces sont entretenues de mai à octobre par un troupeau de vaches Limousines. Par ailleurs, après restauration par dessouchage de plusieurs bosquets de saules au niveau de la partie nord du marais, la fauche de la cariçaie a été réinstaurée. Conduite annuellement, cette intervention est planifiée de manière à permettre la floraison des plantes protégées et la reproduction des oiseaux nicheurs.

Une partie du site est pâturée par les bovins de race Limousine d'un éleveur local.

# OBJECTIFS DE GESTION

## Offrir des mares plus attractives pour les amphibiens

La combinaison de l'effet "barrage", lié à l'A6 et de la plus faible occurrence des crues de la Saône a limité la création et l'entretien de mares sur le marais. Non "rajeunies" par l'inondation, les mares se comblent puis se végétalisent progressivement.

Ces points d'eau sont pourtant essentiels à la survie de nombreuses espèces, au premier rang desquelles figurent les grenouilles et les tritons. Dans ce cadre, des travaux de curage des mares existantes et de creusement de nouvelles mares sont périodiquement menés sur le marais.

Exemple d'un mare creusée en 2004, accueillant dès 2006 trois espèces d'amphibiens (triton palmé, triton alpestre et grenouille agile.

## Appréhender le rôle et la place du marais dans son environnement

La chenalisation de la Saône a perturbé le fonctionnement des milieux naturels riverains. Cette situation n'est pas sans conséquence pour les espèces de passage, comme la bécassine des marais, ou celles y résidant à l'année, comme le triton crêté.

Afin d'améliorer la compréhension du fonctionnement du marais, un ensemble de suivis scientifiques a été mis en place, dont certains remontent à 1998. Ces mesures touchent tant la faune que la flore et visent à orienter la gestion quotidienne du site. Ainsi, le suivi du brochet, réalisé le long du bief de Laye par la Fédération du Rhône pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique, a montré que le marais constitue toujours une zone de fraye importante pour ce poisson.

## Favoriser le vieillissement des boisements alluviaux

À l'échelle du Val de Saône, les boisements alluviaux ont bien souvent été exploités au bénéfice de plantations de peupliers. Cette banalisation de la forêt n'épargne pas le marais où plusieurs parcelles ont été converties en peupleraies.

Les parcelles boisées en propriété de la Commune de Saint-Georges-de-Reneins sont laissées en libre évolution. Les interventions se limitent à des coupes préventives sur les arbres menaçant les clôtures ou le troupeau. Avec le temps, les boisements deviennent plus diversifiés et les peupliers laissent la place aux essences spontanées : frênes, ormes, chênes... Sur le site, la présence du pic noir a été soulignée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Cette espèce qui se nourrit des larves d'insectes vivants dans le bois mort, laisse penser que cette maturation est en cours.

Les vieux boisements alluviaux favorisent la biodiversité.

## Valoriser les richesses du marais auprès de la population locale

Peu accessible, le marais de Boistray est fréquenté par un nombre restreint d'usagers : chasseurs, agriculteurs, naturalistes. Cette confidentialité du marais en a fait une zone de quiétude et de refuge appréciée de la faune.

Sans vouloir compromettre ce fragile équilibre, une forte volonté locale de valorisation de ce patrimoine naturel a récemment émergé. Dans ce cadre, des outils de communication et de sensibilisation seront développés et des sorties encadrées par les différents partenaires seront proposées aux riverains et aux scolaires.

# Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- *Contribuer à transmettre cette information*
- *Signaler au Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.*
- *Apporter votre point de vue aux membres du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.*
- *Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.*
- *Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.*
- *Respecter la propriété privée.*

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2011-2015 du marais de Boistray (JANSSEN P., 2010. Marais de Boistray. Révision du plan de gestion 2011-2015, 149p ).
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.


**CONTACT**

crenra.secretariat@espaces-naturels.fr
tel : 04 72 31 84 50
CREN Rhône-Alpes
Maison Forte
2 rue des Vallières
69390 Vourles
*www.cren-rhonealpes.fr*

mairie@saint-georges.mairies69.net
tel : 04 74 67 61 45
Mairie de St-Georges de Reneins
Parc Montchervet
69830 Saint-Georges de Reneins
*http://www.saint-georges.mairies69.net/*



**Programme réalisé grâce au soutien financier de :**

agence de l'eau rhône méditerranée & corse – établissement public du ministère chargé du développement durable

Région RhôneAlpes

RHÔNE LE DÉPARTEMENT


**Mai 2011**

réseau des conservatoires d'espaces naturels en Rhône-Alpes


Conception et mise en forme : CREN
Crédits photos : S. Barthel, C. Nardin, P. Janssen